

SOMMAIRE

ÉDITO

PLU de la Métropole

Bibliothèque

Soutien Jeunes

Offre d'emploi

Elections

Cadeau aux nouveaux-nés

Centre de loisirs

Jardins Fleuris

Nuisances sonores

Entretien des extérieurs

Sophrologue

Tribune de l'opposition

Conseil Municipal

des Jeunes

Campagne ARS AntiCOVID

ÉDITO |

Chères Mesdames, Chers Messieurs,

Il y a un peu plus d'un an, la France observait son premier cas de COVID. Depuis, la face du monde a changé. Nous vivons au rythme de l'évolution de ce virus et des décisions sanitaires qui s'imposent. Ces mesures ont des impacts économiques, sociaux et psychologiques considérables. Elles sont difficiles à accepter mais sont nécessaires pour nous protéger. Vivement que l'on puisse parler de tout cela au passé.

Ce mois-ci, je souhaite vous apporter un éclairage relatif à une partie de l'activité de vos conseillers municipaux qui est peut-être moins connue. Avec l'ensemble des élus qui m'entourent, nous travaillons, bien sûr, pour Sainte Marguerite sur Duclair et cela se met en œuvre à plusieurs niveaux. Le premier niveau, c'est la commune avec ses modalités de fonctionnement que vous connaissez bien puisqu'elles vous sont proches. Le deuxième niveau, c'est l'intercommunalité : la Métropole Rouen Normandie. C'est important, une intercommunalité, car c'est un regroupement de communes. Ce n'est pas une instance ou une administration supérieure... c'est nous. Elle nous permet d'avoir beaucoup plus de moyens, notamment pour les travaux et de mutualiser des compétences. Depuis cette mandature, le président Nicolas MAYER ROSSIGNOL, a voulu que chaque commune de la MRN soit représentée dans toutes les commissions où s'élaborent les projets. Ce qui signifie que pour chacune des 13 commissions de la MRN, un élu représente Sainte Marguerite. En ce qui me concerne, membre du conseil métropolitain, j'ai été élue au bureau de la métropole et j'ai en délégation le dispositif FILO'R.

Sainte Marguerite a ainsi accès à un niveau d'information de qualité et est acteur des projets.

Pour finir, je tiens à vous souhaiter beaucoup de courage et j'espère que la sécurité sanitaire va se rétablir pour que l'on reprenne le cours de nos vies.

Ensemble, restons prudents et appliquons les gestes barrières.

Bien sincèrement

La Maire

Astrid LAMOTTE

(Rédigé le 21 mars 2021)



PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN ROUEN NORMANDIE

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Dossier de modification simplifiée n°1 du PLU de la Métropole Rouen Normandie

Le projet de modification a pour objet :

- De corriger des erreurs matérielles (erreurs d'orthographe, numérotation, pagination, mot en double...)
- De clarifier l'écriture de certaines dispositions réglementaires dans les objectifs poursuivis par le PLU Métropolitain

La mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°1 se déroulera du :

**MARDI 6 AVRIL 2021 AU JEUDI 6 MAI 2021
inclus, soit 31 jours consécutifs**

au siège de la Métropole Rouen Normandie ou dans votre mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Le dossier est également mis à disposition du public sur le site internet de la Métropole Rouen Normandie à l'adresse suivante : jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr et ce, pendant toute la durée de la mise à disposition.

Le public pourra consigner ses observations :

- Sur le registre papier disponible sur l'ensemble des lieux de mise à disposition du dossier
- Sur le registre numérique disponible sur le site internet : jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr
- Par courrier électronique : plu@metropole-rouen-normandie.fr
- Par courrier adressé à : Monsieur le Président de la Métropole, Projet de modification simplifiée n°1 du PLU Métropolitain Le 108 - 108 allée François Mitterrand, CS 50589, 76006 ROUEN Cedex

DIRECTRICE
DE LA PUBLICATION :
ASTRID LAMOTTE

COMITE DE RÉDACTION :
COMMISSION CULTURE ET
COMMUNICATION

Impression : Mairie
Tirage : 860 exemplaires

Lancement de la grainothèque le samedi 3 avril 10h00-12h30.

Les RDV :

Atelier Origami le mercredi 7 avril

À découvrir sur place pour les plus jeunes :

"Écoute les oiseaux birdie memory", un livre étonnant qui apprend à reconnaître les chants des oiseaux.**Cherche et trouve "Au jardin potager"** avec Vincent Mathy, un paravent qui nous invite à une séance de jardinage.

Vous pourrez consulter une sélection de manuels de jardinage pour réussir vos plantations et récoltes du potager.

Et aussi une sélection d'applications à tester sur les tablettes.

La bibliothécaire

SOUTIEN AUX JEUNES : COMMUNICATION DU CCAS

Le CCAS de Sainte Marguerite sur Duclair en réunion du 8 mars 2021 a décidé de soutenir les jeunes Margueritais.

Soucieux des conditions de vie et de bien être de tous les âges de la vie, nous nous engageons pour le soutien des jeunes, qu'ils soient étudiants ou pas.

Afin d'organiser ce dispositif, nous avons besoin de connaître le nombre de jeunes concernés pour le 6 mai 2021 dernier délai.

Conditions : avoir entre 19 et 24 ans ; être inscrit sur la liste électorale ; ne pas percevoir de revenu.

Pour se faire connaître ou pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Astrid LAMOTTE
Présidente du CCAS**Autres accompagnements possibles (liste non exhaustive) :**

- La Métropole Rouen Normandie : "Priorité Jeunes" une plateforme en ligne et une série d'activités et d'actions proposées aux jeunes pour lutter contre l'isolement et la détresse psychologique.

- Le Département : Fonds d'Aides aux Jeunes, aide de première nécessité...

- La Mission Locale : spécialisée dans l'accueil, l'orientation et le suivi des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire : 02 35 37 18 39

- Le Centre Médico-Social du Trait : 02 35 37 20 44

- La plateforme santepsy.etudiants.fr : pour un accompagnement psychologique sans en avancer les frais

- Le fil santé jeunes au 0 800 235 236 tous les jours de 9h à 23h, gratuit et anonyme.

**UN CADEAU POUR LES BÉBÉS DE L'ANNÉE**

Christèle MILLION, vice-présidente de la commission solidarités de Sainte-Marguerite-sur-Duclair a accompli une tâche bien agréable en se rendant au domicile d'Elsa Lecocq et Romain Dufils, habitant dans le village. Elle a remis au petit Eliott, né le 17 janvier 2021, un présent pour lui souhaiter la bienvenue : une eau parfumée pour bébé avec sa petite peluche. Cette visite amicale qui, si elle permet de mieux faire connaissance avec les parents, vient avant tout témoigner de la bienveillance de la municipalité à l'égard de ses petits Margueritais. La commune a le plaisir de voir chaque année l'arrivée d'une vingtaine de bébés !

**ATELIER ORIGAMI**Fabrication de
pochettes à graines
le mercredi 7 avril (en
tout petits groupes) :

>> à 14h30

>> à 16h00

Tout public

à partir de 5 ans

Gratuit -sur inscription

à la bibliothèque ou au

02.35.37.46.12-

**-OFFRE D'EMPLOI -**

La commune recherche un(e) jeune saisonnier(ère) pour renforcer l'équipe du service technique en juillet et en août.

Vos connaissances en espaces verts et en petits travaux d'entretien des bâtiments seront appréciées.

Permis de conduire B obligatoire.

Merci de déposer votre lettre de motivation et votre CV au secrétariat de mairie avant le 21 mai 2021.

Le secrétariat de mairie

-ÉLECTIONS -

Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin 2021.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

Pour ces deux scrutins, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être faites jusqu'au vendredi 7 mai.

CENTRE DE LOISIRS

>> Au moment où nous imprimons, les inscriptions pour les mercredis de mai et juin sont ouvertes (sous réserve de nouvelles consignes gouvernementales).

Nouveauté !!!

Ouverture Vacances d'avril !!!

Le centre de loisirs ouvre ses portes du 26 au 30 avril 2021 pour les enfants de 3 à 12 ans de 8h à 18h.

Le tarif est de 3€ par journée pour les habitants de Sainte Marguerite sur Duclair et Epinay sur Duclair.

Inscriptions et renseignements
auprès de Virginie GILLON
au Centre Socioculturel
du lundi au jeudi de 10h à 12h
et de 13h à 16h.Mail : enfance.smsd@gmail.com

Tél. : 02.35.37.46.12

ANNULÉ

Rappel : les bulletins d'inscription au concours des jardins fleuris peuvent être déposés jusqu'au 31 mai 2021.



NUISANCES SONORES

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- >> Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- >> Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- >> Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

(Arrêté relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de Seine-Maritime)



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Chères Margueritaises, Chers Margueritais,

Voici nos interventions lors du CM du 22/02/21

Devis pour un diagnostic structurel du magasin VIVECO : il est regrettable qu'au moment de son achat par la commune, nous étions les seuls élus du précédent mandat à signaler la vétusté de ce bâtiment. Nous avons à plusieurs reprises proposé à l'ancien maire une baisse significative du loyer et demandé une estimation du coût pour la réhabilitation. Aucun autre élu ne nous a rejoint pour notre requête. Maintenant que Mme Lamotte est devenue maire, elle reconnaît bien tardivement la vétusté de ce magasin. Nous attendons avec inquiétude le verdict de l'expertise en cours qui chiffrera le coût de sa rénovation et craignons par la suite les conséquences du réajustement inévitable du loyer.

Personnel communal : garder notre village propre pour des citoyens heureux est une de nos priorités. Vu l'état actuel déplorable de la commune, le recrutement d'un 4ème agent est plus qu'urgent. Nous avons réitéré notre demande auprès de Mme LAMOTTE.

Leçon de communication : dans son dernier éditorial, Mme LAMOTTE nous expose sa stratégie de communication comme s'il suffisait que tout soit transparent pour que tout fonctionne mieux. Cette soudaine transparence ne nous fera pas oublier sa distribution du tract mensonger le vendredi 13 mars 2020 à 23h15 pour corrompre notre tête de liste. Avant de donner des leçons, il faut se montrer avant tout intègre.

« LE GROUPE D'OPPOSITION »

Conformément au CGCT art L.2121-27-1 et au règlement intérieur du Conseil municipal, le contenu de la tribune de l'opposition est publié sans modification et n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

La commune accueille une nouvelle sophrologue au centre socioculturel.



Le réseau
de transport
d'électricité

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension vont être entrepris sur le territoire de la commune de SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR à dater du 01/02/21 jusqu'au 31/12/21.

PROPRETÉ & GESTES QUOTIDIENS

UN VILLAGE PROPRE ET AGRÉABLE À VIVRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La propreté de notre village est une préoccupation constante pour la municipalité. Si les agents de la commune multiplient leurs efforts et restent mobilisés au quotidien pour l'entretien de l'espace public, des voiries, et des espaces verts, la propreté du village c'est aussi une affaire citoyenne.

Désherbage, tonte, balayage, ramassage des déchets ... sont des gestes simples qui garantissent à tous un environnement soigné et agréable à vivre.

Alors, en vous engageant dans une démarche volontaire d'entretien des abords de vos propriétés, vous pouvez ainsi participer à l'effort collectif d'entretien et être acteur dans l'amélioration de notre cadre de vie à tous.

Un grand merci, d'avance, au nom de tout Sainte Marguerite pour votre contribution.

(Rappel : l'Article 32 du Règlement Sanitaire Départemental précise que « les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords ».)

Germain BUQUET

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'est avec beaucoup de fierté pour notre commune que nous vous annonçons la récente création du premier Conseil Municipal des Jeunes. Vendredi 12 Mars 2021, les élèves de CM1 et de CM2 se sont rendus dans le bureau de vote installé dans la garderie de l'école pour élire les membres du Conseil Municipal des Jeunes. Campagne des candidats, bulletins de vote, urne, isoloir, carte d'électeur, émargement : tout était réuni pour mener une véritable élection municipale dans les conditions proches de celles que les adultes vivent habituellement.

Douze membres ont été élus pour 2 ans (6 filles et 6 garçons).

Le dépouillement s'est tenu le Samedi 13 Mars 2021 en mairie, en présence de parents et d'enfants.

Les membres élus sont :

Lya Geisler, Coline Podevin, Inès Magnan, Maëlie Leroux, Anouk Deguine Dilard, Noëlie Denis, Jules Durecu, Adrien Le Gal, Kenzo Lucas, Baptiste Normand, Corentin Jouanne, Hugo Devaux.

A cette liste s'ajoute celle des suppléants :

Léonie Lebreton, Mahaut Dillard, Julia Lefebvre, Louna Duclos Gambé, Rose Bourgeois et Sacha Bourgeois.



Tout cela n'aurait pas pu être possible sans l'engouement des enfants et de leurs parents. En effet, ces citoyens en herbe ont fait preuve de sérieux, de motivation et de courage en se lançant dans une telle élection. Nous les remercions énormément pour l'intérêt qu'ils portent à cette instance et nous sommes heureuses de voir qu'ils aiment leur commune et qu'ils veulent en prendre soin.

Un grand merci également à leurs parents qui les soutiennent dans cette aventure municipale et qui nous accordent ainsi leur confiance.

Nous remercions également les enseignantes de l'école élémentaire (Mesdames Desgranges, Fossé et Remeur) pour leur aide dans la réalisation de ce projet : accueil dans les classes pour présenter le Conseil Municipal des Jeunes, transmissions de courriers aux élèves, parole donnée aux candidats pour se présenter aux électeurs et participation et soutien le jour du vote.

Une nouvelle aventure commence pour Sainte Marguerite et elle s'annonce pleine de pepes et de dynamisme et riche en projets et en événements.

Caroline CASTEL
Lucie GUICHARD
Vice-présidentes du
Conseil Municipal des Jeunes



Campagne ARS Normandie
Anti-COVID

FAITES COMME LE PETIT
CHAPERON ROUGE,
PORTEZ UN
MASQUE
POUR RENDRE VISITE À MÈRE GRAND



FAITES COMME ALADDIN,
FROTTEZ VOS MAINS
ET LIBÉREZ LE GÉNIE DU SAVON



FAITES COMME
WENDY, PENSEZ À
OUVRIER VOS
FENÊTRES



FAITES COMME
CENDRILLON,
RESPECTEZ LE
COUVRE-FEU



FAITES COMME
LES PARENTS D'AURORE,
N'INVITEZ PAS
TOUT LE ROYAUME
À LA MAISON



MAIRIE

Tél. : 02 35 37 52 13
mairie-sg-ste-marguerite-sur-duclair@wanadoo.fr
www.saintemargueritesurduclair.fr

HORAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30
Mercredi et samedi de 9h à 12h